

AVENUE DE PARIS

De l'espace pour tout le monde



Bruno Derbord

Sur cet aménagement, l'année 2002 a été en grande partie consacrée à la discussion du projet avec les riverains. Objectif principal de ce chantier : redon-

ner de l'allure à cette entrée de ville et la rendre plus sécurisante.

► En quoi consiste l'opération ?

Proposer, entre le carrefour de la rue Ter-raudière et celui de la rue de Souché, une organisation plus douce des déplacements : voitures et bus sur la chaussée centrale, contre-allées pour la desserte locale et les vélos, larges cheminements pour les piétons, y compris à mobilité réduite, ronds-points paysagers en limite supérieure et inférieure du chantier.

► Où en est-on ? *Fin 2002*, ce sont

les concessionnaires qui sont intervenus pour améliorer les réseaux souterrains. Le chantier va véritablement démarrer en ce début d'année, au niveau de la rue Ter-raudière. Livraison prévue début 2004. ■

PRATIQUE

Pour limiter la gêne, la Ville va tenir les usagers de l'avenue de Paris informés en temps réel de l'évolution des opérations, par des panneaux installés aux entrées du chantier. Leur contenu sera régulièrement mis à jour. Les riverains eux-mêmes seront prévenus des modifications des mesures de stationnement et de circulation par des Info quartiers déposés dans leur boîte aux lettres.

Le saviez-vous ?

La métamorphose du parc de Pré-Leroy a valu à la Ville et aux deux jeunes architectes qui l'ont réalisée une distinction de la part de la revue professionnelle *Le Moniteur*. Le Prix de la Première œuvre récompense l'option audacieuse qui a prévalu dans la rénovation des trois pavillons construits sur pilotis dans les années 60. ■



Bruno Derbord

23 avril

PLACE DE LA BRÈCHE

1 an de concertation



Bruno Derbord

Notre grande place centrale est à l'aube d'une transformation fondamentale. Son devenir aura été au cœur de bien des discussions en 2002. Au café, dans la rue... mais aussi et surtout le soir dans les salles municipales. Quatre réunions publiques ont été consacrées au sujet. La première, le **23 avril**, a réuni plus de 200 Niortais. Devant eux, le Maire, les élus, les techniciens municipaux, les trois architectes retenus par la commission d'appel d'offre élargie ont exposé les grands axes de réflexion.

► En quoi consiste l'opération ?

Il s'agit de redonner vie à cet espace urbain aux dimensions exceptionnelles, en le rendant à la fois esthétique, fonctionnel et attractif. Pour ce faire, le programme d'aménagement préparé avec la population et approuvé par le Conseil municipal le **14 octobre** prévoit :

- De transférer les voitures en sous-sol en aménageant un parking souterrain de plus de 1200 places.
- De revoir le plan de circulation autour de la place et dans ses environs immédiats.

- De transformer la place en un pôle touristique majeur.
- D'intégrer un multiplexe cinématographique partiellement enterré.
- De sauvegarder la fonction pôle d'échanges en accueillant une gare routière.
- D'accueillir des surfaces commerciales et de conserver, en l'améliorant, la fonction restauration rapide actuellement située en partie basse de la place.
- De prévoir des espaces verts et arborés.
- D'améliorer les espaces publics environnants.
- De travailler sur des "émergences" architecturales sans rompre ni trahir l'ampleur et les perspectives de la place.
- De creuser un bassin d'orage.

► Où en est-on ? Les trois équipes d'architectes actuellement en lice doivent rendre leur projet en février. Le Conseil municipal choisira l'un d'eux, après les avoir présentés aux Niortais. S'ensuivra une période d'études, d'appels d'offres, de phasage et d'organisation du chantier. Le début des travaux est envisagé pour le milieu de l'année 2004. ■